

Une source pour l'histoire sociolinguistique du français picard

SERGE LUSIGNAN

Pour l'historien de la culture, la traduction en anglais du *Van des vos Reynaerde* s'avère précieuse de plusieurs façons.¹ Elle révèle au lecteur qui n'a pas accès à la langue originale une version absolument remarquable au plan littéraire du célèbre roman de Renart; l'historien que je suis a trouvé un réel plaisir à la lire. Ce texte s'avère également une source riche d'enseignements pour l'histoire sociolinguistique du nord de la France et des Pays-Bas méridionaux.² C'est ce que je voudrais examiner en me penchant successivement sur trois aspects de la question. Dans un premier temps, je vais me pencher sur la translation du Renart français à la culture lettrée flamande, puis j'examinerai ce texte en tant que source d'information sur les pratiques linguistiques de la bourgeoisie urbaine de Flandre, pour conclure par quelques considérations sur la transmission de formes littéraires archétypales de la culture médiévale dans les différentes langues vernaculaires de l'Europe.

De Renart à Reynaerde

Comme le rappelle l'introduction du livre, le *Van des vos Reynaerde* tire son inspiration de la branche I du *Roman de Renart*, plus précisément du *Jugement de Renart* qui s'étend des vers 1 à 1678 dans l'édition de Mario Roques.³ On souhaiterait que l'enquête sur les sources de l'œuvre aille au-delà de l'identification des emprunts thématiques pour se pencher sur la langue même de la source. Sans connaître le moyen néerlandais, le lecteur est vite alerté du fait que Wilhelm, l'auteur du *Reynaerde*, a certainement eu en main un manuscrit picard du *Renart*, ou, hypothèse moins probable, qu'il a lui-même picardisé le français de sa source. On sait que le français écrit à titre de langue seconde en Flandre était précisément le picard. L'inspiration picarde du *Reynaerde* transparait par exemple dans le nom de Chantecler, systématiquement nommé dans le texte flamand Canticleer (Cantecleer ou Cantecler), et Coart (Coarz ou Couart) qui devient pour sa part Cuwaert.⁴ On trouve seulement trois mots français dans *Reynaerde*: *dieu vo saut* (*Dieu vous sauve*; 937⁵); 'vo' est la forme picarde du pronom personnel de la seconde personne plurielle, au cas objet.⁶ On sait par ailleurs que le français picard exerça une

1 Bouwman & Besamusca 2009.

2 L'état de mes travaux sur la question est résumé au mieux dans Lusignan 2007, 1275-1295.

3 Roques 1974.

4 Gossen 1970, #41 et #54.

5 Ici et par la suite, je fournis entre parenthèses le numéro du vers auquel je fais référence.

6 Gossen 1970, #68.

grande influence sur l'orthographe du moyen néerlandais, particulièrement dans sa forme flamande.⁷ Il serait intéressant de poursuivre une étude systématique du lexique du *Reynaerde* afin de déterminer s'il contient des attestations d'une telle influence du picard. La question me semble importante pour l'histoire même du moyen néerlandais et pour mieux cerner les voies de passage entre les cultures française et flamande.

L'influence du français picard sur le moyen néerlandais pourrait s'expliquer par un effet de contact linguistique entre les populations du nord de la France et des Pays Bas méridionaux. Mais il existe une autre hypothèse explicative qui m'apparaît capitale au plan de l'histoire sociolinguistique et culturelle. Dans un très beau livre, Alain Corbellari a mis en évidence, de façon tout à fait convaincante, l'importance du milieu universitaire parisien dans le développement de la littérature française.⁸ Le nombre de textes et d'auteurs qu'il relève est réduit, mais il ne fait pas de doute qu'avec d'Henri d'Adeli, Rutebeuf ou Jean de Meun, on est en présence d'auteurs très au fait des questions qui agitaient le milieu de l'Université de Paris et qui étaient imprégnés de la culture savante qu'on y enseignait. Je constate pour ma part une adéquation surprenante entre l'aire française et flamande où l'on a utilisé la *scripta* picarde, et l'aire de recrutement de la nation picarde de l'Université de Paris. On sait que la frontière septentrionale de cette nation était déterminée par le cours de la Meuse jusqu'à son embouchure dans la mer du Nord. Les sources permettent de supposer qu'il y avait presque autant d'étudiants néerlandophones que francophones qui fréquentaient la nation.⁹ Lorsqu'on sait l'importance du volume d'écrits en français picard qui nous vient de la Flandre et du Brabant, on est en droit de poser l'hypothèse que la nation picarde a pu jouer un rôle dans la diffusion de cette *scripta*. Il s'agit-là d'une recherche à poursuivre pour laquelle les historiens de la langue et de la culture françaises ont grand besoin de leurs collègues spécialistes de la littérature et de la langue néerlandaise médiévale.

La translation du *Reynaerde*: une œuvre destinée à la bourgeoisie urbaine

Comme le rappelle l'introduction du livre, on ne remet plus en doute que le *Reynaerde* eut comme public la bourgeoisie urbaine plutôt que la cour comtale. On pourrait ajouter à l'argument qu'une destination curiale semble assez improbable puisque les Dampierre étaient fondamentalement francophones. Pour ces comtes de Flandre, le français picard fut la principale langue d'écriture de leurs actes, en remplacement du latin, à partir du dernier quart du XIII^e siècle.¹⁰ Il faut attendre le règne de Louis de Male (1346-1384) pour voir un premier comte de Flandre utiliser le moyen néerlandais comme principale langue d'écriture de ses chartes.¹¹ On sait par ailleurs que

7 Salverda de Grave 1913; Van Keymeulen 2007, 33-49.

8 Corbellari 2005. Ajoutons que les travaux les plus récents sur les traductions savantes au temps de Charles V laissent pointer l'idée que le français ne fut peut-être pas totalement absent des activités académiques de l'Université de Paris. Voir Ducos 2008, 181-195.

9 Lusignan 2007.

10 Lusignan 2007.

11 De Limburg-Stirum 1898-1901. Il contient de très nombreux actes flamands pour la période allant de 1349 à 1358.

l'écriture administrative en moyen néerlandais s'est développée au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle, essentiellement dans les administrations urbaines.¹²

L'enracinement géographique du récit du *Reynaerde* illustre également qu'il s'adressait au public bourgeois des grandes villes drapières de Flandre. De la version française à celle en moyen néerlandais, on assiste à une réorganisation de l'espace du récit et à la manifestation d'un souci de précision beaucoup plus poussé à cet égard. L'épisode du *Jugement de Renart* contient uniquement cinq toponymes: Orléans, Clairvaux, Cluny, Saint-Gilles-du-Gard et Rome. Le centre de gravité du récit se situe plutôt au centre nord de la France avec un horizon méridional et romain. Je rejoins les conclusions d'Anthony Lodge et Kenneth Varty à propos des versions les plus anciennes du *Renart*, à l'effet que: 'the bulk of the names cited are in the Ile-de-France and the Orléanais areas'.¹³ *Reynaerde* se révèle beaucoup plus riche de détails quant aux référents géographiques, un trait qu'on pourrait attribuer à titre d'hypothèse à la culture des marchands.¹⁴ Comptant deux fois plus de vers que sa source française, il cite pas moins de trente toponymes. On distingue d'abord un horizon spatial immédiat avec onze noms de lieux situés dans le comté de Flandre, soit le nom de la Flandre elle-même, ainsi que neuf autres lieux qui ne pouvaient être connus que d'un public flamand, et une seule ville importante, Gand.¹⁵ L'absence des autres grandes villes drapières laisse croire que Gand fut le lieu de création de l'œuvre ou de résidence de la dame à l'intention de laquelle Wilhelm l'écrivit (17). Le second horizon est celui du grand commerce international déterminé par quinze toponymes.¹⁶ L'est de l'Europe s'avère très présent avec les désignations allant d'Aix-la-Chapelle, à Cologne, à l'Elbe, à la Thuringe, à la Saxe, et jusqu'à la Pologne. L'horizon le plus lointain au sud rejoint le Portugal. Plus près, les repères sont Paris, la Somme, le Vermandois et Londres. Il s'agit-là de l'espace du grand commerce dont Gand, avec Bruges, était la plaque tournante.¹⁷ Pour finir, on identifie un horizon chrétien défini par Rome et la Terre Sainte, signalé par quatre toponymes.¹⁸

Reynaerde reflète bien le trilinguisme flamand, français et latin d'une grande ville comme Gand. Rappelons qu'à l'époque de la rédaction de l'œuvre, le latin et le français étaient perçus comme des langues de prestige face au moyen néerlandais parlé par la population. Dans le *Reynaerde*, le moyen néerlandais domine; Wilhem entend raconter dans cette langue (Dietsche, 5) l'histoire de Renart qui n'existait jusque-là qu'en français (Walsch, 8).

12 Prevenier & De Hemptine 2003; Kadens 2001, 180 à 185. Je remercie l'auteur de m'avoir communiqué une copie de sa thèse.

13 Lodge & Varty 1989, 11.

14 Voir les remarques d'Hervé Martin sur l'impact de l'expansion commerciale à partir du XIII^e siècle sur la découverte de l'espace géographique, dans Martin 1996, 137 et ss.

15 Abstale (802); Belsele (2097); Elmare (373, 1483, 1493); Flandre (2252, 2256, 2574); Gand (91, 2654); Hijfte (2262, 2263); Hulsterloe (2575, 2660); Kriekeputte (2578, 2596, 2634, 2657, 2665); Leye (2640); Schouwen (3018); Waes (2257).

16 Aix-la-Chapelle (2270c, 2630); Artinnen (Ardennes 2249); Blois (1509); Bretagne (301); Cologne (2639); Doringhen (Thuringe 2466); Elbe (2442); Londres (1438, 2439); Montpellier (1156); Paris (2631); Pologne (301, 3018); Portugal (599); Saxe (2453, 2466); Somme (2442); Vermandois (1510).

17 Voir les différentes sections consacrées au commerce dans Nicholas 1992. On est surpris de constater l'absence de toute référence aux grandes villes commerciales italiennes.

18 Rome (2718, 2719, 2744, 2791, 2792); Babylone (23); Jourdain (1641); Terre Sainte (2719).

Le latin de son côté apparaît en cinq occasions pour produire un effet comique. Au fil de la longue défense par Grimbeert, le blaireau, de son oncle Reynaert, celui-ci réplique à Cortoy que la saucisse qu'il se plaignait d'avoir perdue par la faute du goupil avait été volée, une illustration du proverbe latin '*male quesita male perdit*' (Bien mal acquis ne profite jamais), qu'il déforme en '*Male quesite male perdit*' (257). Reynaert qui prétend connaître la langue savante qu'il a tenté d'enseigner à Cuwaert (142-148) semble tout aussi léger. Une fois, il transforme la formule de la confession, '*confiteor, pater, peccavi*' en '*Confiteor pater, mater*' (1453) qu'il complète en vernaculaire. Un peu plus loin, il commence une harangue qu'il introduit comme un sermon par la formule du signe de la croix: '*Nomine patrum christum filye*' (1820) qui en latin se dit correctement '*In nomine patris, filii et spiritus sancti*'.¹⁹ Ysingrijn, le loup, ne s'avère pas meilleur latiniste, lui qui lance cet appel à l'aide: '*Help me Sancta spiritus*' (1544) en lieu de '*Sanctus spiritus*'. Finalement, les seuls mots latins corrects dans tout le texte sont la formule '*placebo domino*' de l'office des défunts (443), et les mots '*Amen*' (2014), '*Deus*' (2034) et '*Dominus*' (2065).

Du point de vue sociolinguistique, l'usage parodique du latin dans le *Reynaerde* est complexe à jauger. La première question à trancher est de savoir si la diffusion de ce texte se faisait par la seule lecture privée ou si elle donnait lieu à des lectures publiques à haute voix. L'allusion au début du poème qu'il peut arriver à des paysans et des personnes stupides: '*to hear / the rhyme and these words*' (14-15) laisse supposer que le roman était destiné entre autres à être lu publiquement. Ajoutons que sa forme versifiée facilitait la mémorisation et éventuellement la récitation du texte par des jongleurs par exemple. Dans ces conditions, l'intervention du latin pouvait donner lieu à deux niveaux de compréhension du jeu linguistique de la part des auditeurs et des lecteurs. D'une part, le saut linguistique du moyen néerlandais au latin était facilement perceptible par tous; la fréquentation des services religieux rendait cette langue familière et facile à identifier même sans la comprendre. L'usage du latin d'Église dans un récit animalier parfois vulgaire ne pouvait que faire rire tout le monde. Même sans faute grammaticale comme dans le cas du '*placebo domino*', la mise en scène de la cérémonie des défunts à la mémoire de la poule Coppe, la fille de Canticleer tuée par Reynaert, ne pouvait qu'amuser le public.

Le comique se manifeste également à un second niveau dans les fautes grammaticales qui truffent les citations latines. Celles-ci sont grossières et devaient être facilement repérables par quiconque maîtrisait la grammaire de *Donat*. La question difficile, sinon impossible à trancher, est de savoir qui pouvait détecter ces fautes et en rire. Aucun doute que les clercs et les juristes d'une grande ville comme Gand devaient pour la plupart connaître suffisamment bien le latin pour saisir ces traits humoristiques du texte à l'oral comme à l'écrit. Mais qu'en était-il de la bourgeoisie ? On sait que l'apprentissage de la lecture dans les écoles urbaines passait par le latin. Peut-on penser qu'un certain nombre de bourgeois se rappelaient suffisamment bien les enseignements reçus durant leur jeunesse pour saisir ces blagues ? Je serais porté

¹⁹ Signalons qu'ici Wilhelm s'inspire du *Jugement de Renart* qui comporte un usage parodique semblable de la formule qui dans la bouche de l'ours Brun devient: '*Nomini Patre Cristum fille*' (vers 557). C'est le seul usage parodique du latin dans ce texte.

à le penser. Les comprenaient-ils mieux à la lecture qu'à l'audition du texte ? Cela est vraisemblable. Mais, sans doute est-il prudent de ne pas tenter d'aller plus loin sur ce terrain. Il reste que le *Reynaerde* témoigne que la maîtrise du latin apparaissait enviable à plusieurs dans la société urbaine gantoise. Cuwaert souhaitait apprendre de Reynaert: 'spelling and reading / and to sing the creed loudly' (147-148), en latin, il va sans dire. Beaucoup plus loin, on apprend que le chien Rijn avait souvent payé ses frais de scolarité (2674).

Le français est la troisième langue évoquée dans le texte. À l'image d'un bourgeois de Gand, Reynaert savait le parler. Au prêtre du village où habite Lamfroyt, il dit: 'Siere priester, *dieu vo saut*' (937). Au début du roman, le petit chien Cortoy adresse au roi en français sa plainte contre Reynaert, que Noble, le lion, semble comprendre sans difficulté. Soulignons au passage l'association entre 'cortoy' et la langue française. En revanche, lorsque Grimbeert entend son oncle prononcer les premières paroles de la confession en latin, il lui demande: 'Uncle, are you speaking French ?' (1457). Cette remarque semble traduire un jugement moqueur au sujet de la mauvaise maîtrise du latin par Reynaert. Dans le *Jugement de Renart*, Grimbert, neveu de Renart, est un prêtre et il lui donne l'absolution 'moitié romanz, moitié latin' (1125), ce qui justifierait sa capacité de juger du latin de Reynaert. Dans l'ensemble, le roman se montre le reflet d'une société complexe au plan linguistique où certains maîtrisaient à un degré variable le latin et le français en sus du néerlandais, alors que d'autres n'entendaient que le vernaculaire local. Sous ce rapport, le *Reynaerde* semble un témoin fidèle de la réalité linguistique de la ville de Gand telle qu'on peut la connaître.²⁰

Enfin, le *Reynaerde* se distingue de façon assez notable du *Jugement de Renart* par l'importance qu'occupe l'écrit dans les rapports entre les personnes. Alors que dans le premier, j'identifie seulement deux épisodes faisant intervenir la lecture et l'écriture, j'en recense six dans le roman flamand. Dès le début, Wilhelm met dans la bouche d'Isingrijn cette très belle image pour décrire l'ampleur des méfaits de Reynaert: 'if all the cloth now made in Ghent / were parchment, I should not have / enough to describe it all' (91-93). Un peu plus loin, Canticleer raconte que Reynaert était venu le trouver avec une lettre scellée du roi qu'il avait lue (358-361). Comme dans le *Renart* français, la scène des funérailles de Coppe, la fille de Canticleer, donne lieu à la lecture de l'office des morts et à l'inscription d'une épitaphe sur sa tombe (*Renart* 427-448; *Reynaerde* 449-464).²¹ Beaucoup plus loin, au cours de son procès, alors que Reynaert est parvenu à retourner l'opinion du roi en sa faveur, il annonce qu'il va dénoncer tous les traîtres présents à la cour 'without written record' (2222). Plus loin pour discréditer Bruun, il soutient qu'il avait voulu renverser le roi Noble et qu'il avait confié au père de Reynaert la mission d'aller par tout le pays depuis la Somme jusqu'à l'Elbe pour recruter des mercenaires, muni 'with the writ from Bruun' (2433). Celui-ci remplit la mission avec succès et il put produire une liste de mille deux cents conscrits (2459-2460).

²⁰ Outre Prevenier & De Hemptine 2003, voir Armstrong 1965, 386-409; Boone 2009, 9-34.

²¹ Il s'ajoute dans le *Renart* français une scène où Renart est appelé à comparaître pour son procès devant Noble au moyen d'une sommation écrite en forme de lettre close (955-963 et 1006-1012). Cet épisode n'est pas reproduit dans la version flamande.

L'exemple le plus convaincant du prestige de savoir écrire se trouve à la fin du roman, dans la mission que Reynaert confie à Belin avant de soi-disant partir en pèlerinage. Il prétend traitreusement que le roi lui avait demandé de lui confirmer par écrit son départ. Affirmant avoir mis sa lettre dans sa bourse de pèlerin, alors qu'en réalité elle contient la tête de Cuwaert qu'il vient de tuer, Reynaert demande à Belin de la porter au roi. Il lui interdit bien sûr de sonder le contenu de la bourse, tout en lui conseillant de dire au roi: 'that this letter / had been written by himself alone' (3287-3288). Belin n'hésite pas un instant à suivre l'avis de Reynaert car il estime qu'il sera davantage apprécié: 'when it becomes known that I can write / with fine and plain words' (3300-3301). D'ailleurs, ajoute-t-il: 'many acquire / great honour – bestowed on them by God – / through skills they barely master' (3303-3305). Ces différents exemples tendent tous à démontrer l'importance qu'avait acquise la culture écrite dans la société gantoise de la fin du XIII^e siècle, ce que confirme la masse des archives urbaines qu'il nous reste à partir de cette époque.

Conclusion: *Renart/Reynaerde*: l'unité de la culture dans la diversité des vernaculaires

À côté de tous les efforts de Wilhelm pour acculturer *Reynaerde* à la culture urbaine gantoise, on note également de sa part une volonté d'inscrire son œuvre dans la continuité du modèle français. Le thème général et plusieurs séquences du récit s'inspirent fortement du *Jugement de Renart*. On note également que les noms des principaux personnages restent les mêmes, tout juste teintés d'une orthographe picardo-néerlandaise. Seuls quelques personnages secondaires propres à la version flamande portent des noms du cru tels le doyen Herman (2733) ou Roede (2718 et *passim*) l'épouse de Canticleer. Sous ce rapport, l'ouvrage d'André Bouwman et de Bart Besamusca permet à un plus grand nombre de chercheurs d'étudier les modalités de la transposition du *Roman de Renart* dans d'autres langues vernaculaires médiévales. On sait que la culture lettrée en moyen néerlandais ne fut pas la seule à accueillir l'œuvre. Le roman fut repris également au Moyen Âge dans les littératures italienne, allemande et anglaise.²² Renart n'est bien sûr pas le seul thème de la littérature vernaculaire médiévale à circuler dans les différentes langues européennes: il n'est qu'à penser au cycle arthurien qui traversa tout le continent.²³ On a souvent suggéré que la culture médiévale tenait son unité du latin qui permettait le partage de sources textuelles communes ainsi que la communication écrite à la grandeur de l'Europe chrétienne. Or, de la même manière, des thèmes communs importants ont été partagés par la littérature vernaculaire européenne en dépit de la diversification des langues et même de la frontière entre langues germaniques et romanes. En ce sens, le *Reynaerde* de Wilhelm nous rappelle que l'émergence des différentes littératures vernaculaires médiévales n'a pas conduit nécessairement à une babélisation de la culture et, qu'à côté de la culture

22 Flinn 1963.

23 Voir la carte de la diffusion du thème arthurien dressée par Régnier-Bohler 1989, 1187.

commune latine, il existait une culture tout autant partagée et exploitant des thèmes propres, qui s’exprimait dans une diversité de langues.

Samenvatting

De *Reynaerde* blijkt een rijke bron te zijn voor onze kennis van de sociolinguïstieke geschiedenis van Noord-Frankrijk en de Zuidelijke Nederlanden. Dit artikel gaat eerst en vooral na op welke manier de vertaler de Franse *Renart* aan de context van de geleterde burgerij uit de Vlaamse steden en de wereld van de handelaars heeft aangepast. De hypothese wordt naar voren geschoven dat de Picardische natie aan de Universiteit van Parijs een doorgangsluik kan hebben gevormd tussen de Franse literaire cultuur en de Nederlandse cultuur. *Reynaerde* blijkt eveneens een grote hoeveelheid gegevens te bevatten met betrekking tot de verhouding van de stedelijke burgerij tot de talen waardoor ze werd omringd, namelijk het Nederlands, Frans en Latijn. De tekst wijst tegelijkertijd op het grote belang van de geschreven cultuur in dit milieu. De conclusie van dit artikel nodigt uit om na te denken over de overdracht van middeleeuwse archetypische literaire vormen in de verschillende Europese volkstalen.

Adresse de l’auteur:

Serge Lusignan
 Professeur émérite
 Université de Montréal
 Département d’histoire
 dianser@hotmail.com

Bibliographie

- Armstrong, Charles A., ‘The Language Question in the Low Countries: the Use of Dutch by the Dukes of Burgundy and their Administration’, in: John R. Hale, John R.L. Highfield & Beryl Smalley (eds.), *Europe in the Late Middle Ages*. Londres: Faber and Faber, 1965, 386–409.
- Boone, Marc, ‘Langue, pouvoirs et dialogue. Aspects linguistiques de la communication entre les ducs de Bourgogne et leurs sujets flamands (1385–1505)’, in: *Revue du Nord* 91 (2009), 9–34.
- Bouwman, André & Bart Besamusca (eds.), Thea Summerfield (trans.), *Of Reynaerde the Fox / Van den vos Reynaerde*. Amsterdam: Amsterdam University Press, 2009.
- Corbellari, Alain, *La voix des clercs. Littérature et savoir universitaire autour des dits du XIII^e siècle*. Genève: Droz, 2005.
- De Limburg-Stürum, Thierry, *Cartulaire de Louis de Male, comte de Flandre*. Bruges: L. de Plancke, 1898–1901, 2 vols.
- Ducos, Joëlle, ‘Traduire la science en langue vernaculaire: du texte au mot’, in: Michèle Goyens, Pieter de Leemans & An Smet (eds.), *Science Translated. Latin and Vernacular Translations of Scientific Treatises in Medieval Europe*. Leuven: Leuven University Press, 2008, 181–195.
- Flinn, John, *Le Roman de Renart dans la littérature française et dans les littératures étrangères au Moyen Âge*. Toronto: Toronto University Press, 1963.

- Gossen, Carl Theodor, *Grammaire de l'ancien picard*. Paris: Librairie C. Klincksieck, 1970.
- Kadens, Emily, *The Vernacular in a Latin World: Changing the Language of Record in Thirteenth-Century Flanders*, thèse de PhD, Yale University, novembre 2001.
- Lodge, R. Anthony & Kenneth Varty (eds.), *The Earliest Branches of the Roman de Renart*. Leuven: Peeters, 1989, Synthema 1.
- Lusignan, Serge, 'Langue et société dans le nord de la France: le picard comme langue des administrations publiques au Moyen Âge', in: *Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 2007, juillet-octobre* (2007), 1275-1295.
- Martin, Hervé, *Mentalités médiévales XI-XVI^e siècle*. Paris: PUF, 1996.
- Nicholas, David, *Medieval Flanders*. Londres/New York: Longman, 1992.
- Prevenier, Walter & Thérèse de Hemptine, 'La Flandre au Moyen Âge. Un pays de trilinguisme administratif', in: *La langue des actes. Actes du XI^e Congrès international de diplomatique de 2003*, publication électronique: <http://elec.enc.sorbonne.fr/document174.html#tocto7>.
- Régnier-Bohler, Danielle (ed.), *La légende arthurienne. Le Graal et la Table-Ronde*. Paris: Laffont, 1989.
- Roques, Mario (ed.), *Le Roman de Renart, première branche. Jugement de Renart, Diège de Maupertuis. Renart teinturier*. Paris, Champion, 1974, CFMA 78.
- Salverda de Grave, Jean-Jacques, *L'influence de la langue française en Hollande d'après les mots empruntés*. Paris: E. Champion, 1913.
- Van Keymeulen, Jacques, 'Latin loan words in Dutch and the Dutch dialects', in: *Phrasis. Studies in Language and Literature* 48 (2007), 33-49.